



## GESTION DES RECLAMATIONS

La gestion des réclamations, service mis en place par l'Auto-école PASCAL est un moyen de favoriser une relation saine et durable entre tous les acteurs de l'entreprise et ses différents apprenants.

Cette gestion de réclamations offre les moyens d'une écoute pour toujours plus de satisfaction.

Elle permet à l'Auto-école de mieux visualiser et prendre en compte les différentes problématiques de tous et d'y remédier.

Ainsi, des recueils de réclamations sont mis à disposition des élèves dans chaque bureau, mais nous sommes également à leur écoute pour répondre oralement aux différents problèmes rencontrés.

La personne référente, Mr TESTE Christophe, recueillera toutes les réclamations et vous apportera une réponse dans un délai d'une semaine maximum, en règle générale.

A chaque réclamation, une réponse orale et ou écrite sera faite.

[Cliquez ici pour accéder à la fiche réclamation client.](#)